

## CONCOURS VIDEO : « UN REGARD SUR LE 6<sup>E</sup> » Année 2020

# RÈGLEMENT

L'association ACTISCE en partenariat avec le conservatoire Jean-Philippe Rameau et la Maison des Initiatives Etudiantes organise un concours vidéo autour de la thématique « Un regard sur le 6<sup>e</sup> ». Il s'inscrit dans le cadre du Festival des Cultures Jeunes qui aura lieu du 26 au 29 février 2020 dans le 6<sup>e</sup> arrondissement. Le projet est piloté par Le centre Paris AnimøRichard Wright.

1/ Le concours vidéo est ouvert aux Parisiennes et aux Parisiens ainsi qu'aux personnes qui y travaillent ou qui y étudient, âgés **de 14 à 30 ans**. La participation est gratuite. Une fiche de participation doit être remplie et signée par chaque candidat ou par son représentant légal. Toute œuvre doit être originale, non publiée, filmée avec son smartphone et figurer principalement des images tournées dans le 6<sup>e</sup> arrondissement de Paris.

2/ La vidéo est obligatoirement filmée au format 16/9<sup>e</sup> (paysage). Sa réalisation est libre, mais sa durée doit être **de UNE MINUTE**. Elle doit être rendue montée mais sans aucune bande sonore. Elle pourra comporter un titre, et si nécessaire un texte ou des sous-titres.

3/ Les candidats peuvent présenter une œuvre individuelle ou collective en se constituant en équipe de trois personnes maximum.

4/ La vidéo, accompagnée de la fiche de description, peut être envoyée **via un service de transfert de fichiers lourds** du type WeTransfer, Framadrop, Google Drive, Dropbox à l'adresse [carences@actisce.org](mailto:carences@actisce.org) ou être déposée directement par clé USB au Point Information Jeunesse du centre AnimøRichard Wright, **au plus tard jusqu'au jeudi 9 janvier 2020 à 18h**.

5/ Un premier Jury sélectionnera jusqu'à CINQ vidéos qui seront ensuite sonorisées par un ou des élèves des classes de composition musicale du conservatoire du 6<sup>e</sup>. Les candidats pourront joindre à leur vidéo un fichier texte (une page maximum) avec des consignes sur la teneur des musiques qu'ils imaginent pour leurs images.

6/ La fiche de description et le règlement sont à télécharger sur le site [www.actisce.org](http://www.actisce.org) (onglet Ressources/Téléchargements) ou à retirer à l'une des adresses suivantes :

- Centre AnimøRichard Wright 76 bis rue de Rennes 75006 Paris.
- Conservatoire Jean-Philippe Rameau, 3 ter Rue Mabillon, 75006 Paris
- Maison des Initiatives Etudiantes, 76 bis Rue de Rennes, 75006 Paris

7/ Chaque candidat(e) accepte, sans aucune réserve, que sa vidéo fasse l'objet d'une publication partielle ou totale en version numérique, sans pour autant se prévaloir d'un droit d'auteur. Il (elle) accepte également toute autre utilisation à but non lucratif. Les auteurs primés conservent parallèlement le droit de réutiliser leur vidéo sous réserve de mentionner « Prix ACTISCE, Un regard sur le 6<sup>e</sup> 2020 ».

8/ La sélection des lauréats par le Jury aura lieu le jeudi 27 février 2020 à la Maison des Initiatives Etudiantes du 6<sup>e</sup> à la suite de la diffusion publique des 5 vidéos finalistes. Le « Prix ACTISCE, Un regard sur le 6<sup>e</sup> 2020 » est attribué à un premier auteur et à deux autres concurrents par ordre des votes.

9/ Le gagnant verra son film diffusé pendant une semaine avant chaque séance au Cinéma l'Arlequin (sous réserve de la validation du film par le directeur de l'établissement). Par ailleurs, les trois lauréats et leurs compositeurs recevront des places de cinéma utilisables dans l'ensemble des cinémas indépendants de Paris.

10/ La participation au concours implique l'acceptation et le respect du présent règlement.